

Siège associatif et Direction générale

Rapport moral du Président

...

Exercice 2015

...

62, rue de la Glacière, 75013 Paris – Tél. 01 42 85 08 04 Fax 01 45 26 25 80

Comité d'Etudes, d'Education et de Soins Auprès des Personnes Polyhandicapées

Association déclarée N° 65/618 du 19.05.65. Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 03.07.70 J.O. du 12.07.70. N° SIRET 775 662 059 00465 APE : 7010 Z

Rapport moral du Président

L'année 2015 a été particulièrement riche en évènements pour notre association.

Je commencerai bien évidemment par la mobilisation exceptionnelle de nos équipes pour marquer le cinquantième anniversaire de notre association. Je me garderai de citer les manifestations locales tant elles furent nombreuses. Je relèverai qu'elles furent souvent innovantes et toujours ouvertes sur l'environnement social. Je tiens ici à remercier chaleureusement l'ensemble de nos personnels qui s'y sont associés avec beaucoup d'énergie et de convivialité. Au niveau associatif, les manifestations ont été de grande qualité, qu'il s'agisse de l'exposition "Regards croisés" organisée en collaboration avec l'AP-HP ou du concert Fractales à la chapelle du château de Vincennes qui a, au surplus, permis de faire connaître à nos équipes les possibilités offertes par un instrument accessible à tous. Les deux journées associatives de décembre, auxquelles ont été conviés nos partenaires, ont constitué le couronnement de ces manifestations. Elles ont été un plein succès démontrant une fois de plus notre culture associative désormais bien ancrée fondée sur le partage des connaissances et des pratiques professionnelles les plus novatrices.

Sur le plan politique notre association s'est engagée avec force sur divers chantiers législatifs ou réglementaires touchant le polyhandicap. Si nous n'avons été que très partiellement suivis sur la loi fin de vie, alors même que nos amendements n'étaient empreints d'aucun parti-pris idéologique, notre contribution aux travaux de la réforme de tarification est essentielle et nos efforts, par nos différents contacts avec la secrétaire d'État Ségolène Neuville, pour faire émerger un plan polyhandicap commencent à porter leur fruit. Ne nous cachons pas que cela nécessitera toutefois beaucoup d'énergie en ces temps de disette budgétaire.

Les relations avec nos trois ARS d'implantation sur le pilotage des CPOM peuvent globalement être qualifiées de bonnes même si d'après négociations ont quelques fois été nécessaires pour arriver à un dialogue fructueux. Il convient de relever avec satisfaction que les trésors de pédagogie de notre direction générale ont permis de faire valider par l'ARS d'Ile-de-France notre mécanisme de solidarité inter-établissements et de mutualisation des ressources. Mais les CPOM ne nous mettent pas à l'abri des données économiques extérieures. Ainsi je ne méconnais pas les difficultés rencontrées par les établissements et services, rappelées récemment devant le Bureau par l'un de nos directeurs, pour maintenir un accompagnement de qualité dans un contexte de baisse constante des moyens compte tenu, d'une part, des taux d'actualisation des budgets insuffisants pour couvrir l'inflation et la hausse du GVT et, d'autre part, des charges nouvelles non compensées (versement transport et complémentaire santé). Ce sont la recherche permanente de l'amélioration de nos organisations et les mécanismes décrits ci-dessus qui doivent nous permettre de faire front.

Le développement du CESAP se poursuit : le redéploiement de notre établissement de l'Oise est dorénavant terminé avec l'ouverture de notre établissement de Noyon permettant d'offrir sur ce territoire de l'Oise un dispositif complet du SESAD à la MAS. Notre Équipe Relais Handicaps Rares a commencé ses activités qui révèlent d'ores et déjà les difficultés de solutions d'accompagnement pour les situations les plus complexes. Enfin, même s'il ne s'agit pas d'une activité nouvelle, le déménagement contraint du CAMSP de Montrouge, qui nous a beaucoup mobilisés, constituera tout à la fois une belle opportunité pour que nos personnels travaillent dans d'excellentes conditions et un bel investissement pour notre association.

Nos équipes sont fortement mobilisées par deux chantiers majeurs pour la modernisation de nos activités :

- le dossier informatisé de l'usager entre dans sa phase opérationnelle avec des plans de formation conséquents. Son appropriation par les équipes pilotes semble satisfaisante. Il permettra une meilleure information, sécurisée et partagée, sur les conditions de notre accompagnement ;
- l'application télémédecine, dans laquelle nous sommes moteurs et animateurs d'un réseau complexe d'acteurs, a déjà démontré les bienfaits que l'on peut en attendre en termes de continuité des soins, de qualité et de rapidité des réponses des experts, d'interaction des acteurs notamment des parents.

J'ai déjà souligné l'an dernier notre politique ambitieuse en matière de ressources humaines. Elle s'est clairement affichée cette année avec la diffusion à tous nos salariés d'un texte formalisant clairement notre politique en la matière. Qu'il s'agisse du parrainage, de l'accueil et de l'intégration des nouveaux professionnels ou de la poursuite du plan d'actions prévention des risques professionnels, nos progrès sont constants et tangibles mais notre vigilance doit être constante pour éviter l'usure professionnelle et par voie de conséquence la maltraitance.

Enfin, je placerai sous un même chapitre deux axes emblématiques du CESAP :

- je veux parler tout d'abord des travaux de recherche au sein du CÉRÉ, avec des associations partenaires, le Centre de ressources multihandicap, l'INSHEA, la participation à Polyscol, à la rénovation du P2CJP, le guide de l'observation de la qualité de vie et sur le plan européen à ENABLIN ;
- deuxième axe emblématique de notre association : CESAP Formation qui poursuit un parcours exemplaire qui en fait un organisme de référence sur le plan international. Il suffit de parcourir de catalogue de CESAP Formation pour se convaincre du foisonnement de l'évolution des pratiques professionnelles et des regards portés sur le polyhandicap, source perpétuelle d'interrogation.

Je crois pouvoir affirmer que notre association repose, ainsi que je l'ai exprimé dans mon discours de clôture de nos journées associatives, sur des bases saines avec une direction générale soudée, des équipes de terrain motivées et inventives dans l'accompagnement au quotidien des personnes que nous accompagnons, une recherche constante au service des personnes polyhandicapées et un organisme de formation dynamique. Mais bien évidemment nous devons en permanence nous interroger sur notre action, son insertion dans les politiques publiques qui nous financent et plus généralement sur l'évolution de la société à l'égard du handicap. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé une réflexion sur la réécriture de notre projet associatif et j'espère, ainsi que nous l'avons souhaité, que toutes les parties prenantes de l'association, administrateurs, membres, personnels et parents contribueront à cette démarche.

André Schilte
Président

...